



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-cinquième réunion plénière**

Genève, 19-21 juin 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté**La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (Suisse),
le lundi 19 juin 2017 à 9 h 30**I. Ordre du jour provisoire**

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-huitième session de la Commission de statistique de l'ONU.
3. Mesure de la pauvreté.
4. Prochaine génération de statisticiens et de spécialistes de la science des données.
5. Intégration des données géospatiales et des statistiques officielles.
6. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.
7. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence :
 - a) Guide sur la mesure de la pauvreté ;
 - b) Statistiques pour les objectifs de développement durable – feuille de route ;
 - c) Ensemble d'indicateurs clés relatifs aux changements climatiques ;
 - d) Utilité de la statistique officielle ;
 - e) Travaux domestiques non rémunérés ;
 - f) Communication de projections démographiques.
8. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens ;
 - b) Échange et partage de données économiques.



9. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son bureau et de ses équipes de spécialistes ;
 - b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe.
10. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2018 de la Conférence des statisticiens européens.
11. Élection du Bureau de la Conférence des statisticiens européens.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

II. Annotations

La soixante-cinquième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée comme suite à la demande formulée à la soixante-quatrième réunion plénière (ECE/CES/91) et conformément au Règlement relatif aux travaux de la Conférence et de son bureau (CES/2007/8).

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2017. L'ordre du jour provisoire est présenté à la Conférence pour approbation.

2. Questions découlant de la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-huitième session de la Commission de statistique de l'ONU

Ce point de l'ordre du jour sera consacré aux incidences des décisions prises par la Commission économique pour l'Europe (CEE) et la Commission de statistique de l'ONU sur les travaux de la Conférence.

3. Mesure de la pauvreté

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence sera organisée sous la forme d'un séminaire. Israël, le Mexique et la CEE organiseront et présideront les débats.

La question de la pauvreté revêt une grande importance dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, où il est souligné que « personne ne doit être laissé pour compte ». L'ordre du jour comprend deux objectifs de développement durable ciblant la pauvreté et les inégalités, à savoir l'objectif 1 « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » et l'objectif 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». Plusieurs autres objectifs concernent différents aspects de la pauvreté, comme l'objectif 2 relatif à la faim et l'objectif 8 consistant à promouvoir le travail décent et la croissance économique. Le séminaire passera en revue les difficultés d'ordre méthodologiques que présente la mesure de la pauvreté et envisagera la voie à suivre à l'aide des indicateurs de pauvreté du Programme 2030.

a) Thème 1 : Difficultés méthodologiques liées à la mesure de la pauvreté

La séance, organisée par Israël, aura pour principaux thèmes : l'utilisation de sources de données complémentaires pour mesurer la pauvreté monétaire et le dénuement ; la nécessité de ne laisser personne de côté et les difficultés que pose la mesure de la

pauvreté dans les groupes vulnérables; la mesure de la pauvreté sous toutes ses formes ; et la prise en compte des transferts sociaux dans l'estimation des taux de pauvreté. La séance s'appuiera sur des contributions d'Israël, du Mexique, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Suisse et d'Eurostat.

b) Thème 2 : Comparabilité des mesures de la pauvreté d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre

La séance sera organisée par l'Autriche. La discussion portera essentiellement sur les moyens d'améliorer la comparabilité des indicateurs de suivi du Programme 2030 et de faire en sorte que l'évolution de la pauvreté dans le temps soit dûment mesurée et communiquée lorsque les sources de données changent. La séance reposera sur les contributions de l'Autriche, de la Fédération de Russie, de la Norvège et du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT).

c) Thème 3 : Voie à suivre

La séance de clôture, organisée par le Mexique, permettra d'examiner les propositions concernant les travaux futurs, à la lumière du nouveau Guide sur la mesure de la pauvreté de la Conférence des statisticiens européens, d'un document de l'OCDE et d'autres éléments présentés lors du séminaire. Il s'agira de déterminer les aspects sur lesquels la Conférence pourrait axer ses travaux méthodologiques en matière de mesure de la pauvreté.

4. Prochaine génération de statisticiens et de spécialistes de la science des données

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence sera organisée sous la forme d'un séminaire, dont les débats seront animés et présidés par la Finlande et Eurostat.

Il est prévu d'examiner les compétences et les aptitudes nécessaires pour relever les défis posés par un univers nouveau fondé sur les données, où les statistiques devraient être mieux intégrées afin d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Les participants au séminaire examineront la manière dont les compétences sont mises à l'épreuve par la demande croissante de statistiques, la rapidité des mutations technologiques, de nouvelles sources de données telles que les mégadonnées, ainsi que d'autres faits nouveaux.

a) Thème 1 : Comment un statisticien peut-il devenir un spécialiste de la science des données ?

La séance sera organisée par Eurostat. Le débat portera essentiellement sur les problèmes à surmonter et les solutions à trouver pour développer et renforcer les qualifications et les compétences des organismes de statistique en matière de science des données de façon à ce qu'ils restent compétitifs dans le secteur de l'information. La séance permettra d'examiner également les compétences requises pour faire face aux incertitudes quant aux sources de données disponibles, à la complexité croissante et à la nécessité d'intégrer des données non structurées provenant de multiples sources en vue de fournir une analyse de données dans le cadre des services de statistique. Il sera en outre question de « statistique intelligente » et de ce que cette notion implique pour de futurs statisticiens.

b) Thème 2 : Futur rôle des statisticiens

La séance sera organisée par la Finlande. Le débat portera sur les compétences et les qualifications requises à l'avenir dans les organismes nationaux de statistique pour pouvoir répondre à la demande en perpétuelle évolution des utilisateurs et aux transformations nécessaires de la production statistique. Les organismes de statistique peuvent s'adapter aux défis qui se poseront à l'avenir en envisageant une combinaison de faits nouveaux : i) leur propre organisation ; ii) la capacité de mettre à profit de nouvelles sources de données et de nouvelles techniques de collecte des données ; iii) sa compréhension des problèmes

concrets à résoudre en matière de décision ; et iv) la capacité de favoriser une bonne compréhension de la statistique par les utilisateurs. Ces aspects déterminent également les compétences dont les futurs statisticiens auront besoin.

c) Thème 3 : Les universités préparent-t-elles les étudiants à travailler dans les organismes nationaux de statistique ?

La séance, organisée par Eurostat, portera sur la façon dont les universités tiennent compte des avancées technologiques et préparent des étudiants à travailler dans le domaine de la statistique moderne. Le traitement massif des données informatiques exige désormais des statistiques officielles plus détaillées, plus précises et plus rapidement disponibles. Diverses questions devront être étudiées et prises en compte, parmi lesquelles : la collecte et la gestion de mégadonnées pour la statistique officielle ; la confidentialité et la protection des données provenant des sources de mégadonnées ; la nécessité d'améliorer l'accès aux données tout en préservant leur confidentialité ; la possibilité d'utiliser des enquêtes en ligne par panels et des effets de mode ; l'utilisation de données provenant des réseaux sociaux ; l'intégration des données administratives et des mégadonnées dans les enquêtes et les recensements.

d) Thème 4 : Résumé et conclusions

Cette partie du séminaire servira à rassembler les propositions portant sur les activités à mener en vue d'élaborer le profil de compétences des statisticiens et d'appuyer la transformation des organismes de statistique. L'objectif de la séance est de rédiger un document de deux pages présentant une vision commune de la prochaine génération de statisticiens et de spécialistes de la science des données. Statistics Finland assurera les fonctions de rédacteur.

5. Intégration des données géospatiales et des statistiques officielles

Lors du séminaire sur les services d'information géospatiale fondés sur la statistique officielle, organisé en avril 2016 par la Conférence des statisticiens européens, il a été constaté qu'il importait désormais d'intégrer les données statistiques et géospatiales et il a été question de la voie à suivre. En juillet 2016, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2016/27 relative au renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale, dans laquelle il a demandé que les commissions régionales procèdent à des échanges de vues avec leurs États membres sur la mise en œuvre de cette résolution.

La Conférence sera invitée à examiner les faits nouveaux survenus depuis les débats menés par le Bureau de la Conférence et le Comité exécutif de la CEE au sujet de la coordination des activités de l'organe régional du Comité d'experts de l'ONU sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale) et de la Conférence des statisticiens européens.

6. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créé afin d'orienter l'évolution stratégique du mode de production de la statistique officielle. La Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe, a approuvé la vision d'ensemble et la stratégie adoptées en vue de moderniser la statistique officielle et a décidé que le Groupe présenterait des rapports annuels à la réunion plénière de la Conférence.

Le Groupe de haut niveau remettra à la Conférence, pour qu'elle l'approuve, son rapport annuel sur la mise en œuvre de sa stratégie. La Conférence sera également invitée à approuver les normes élaborées dans le cadre du Groupe de haut niveau, telles que le modèle générique du processus de production statistique, le modèle générique

d'informations statistiques, l'architecture commune de la production statistique et le Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO). De même, elle sera invitée à examiner les résultats de récents projets de modernisation de la statistique.

7. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence

Six documents devraient être présentés à la réunion plénière de 2017 de la Conférence pour approbation.

a) Guide sur la mesure de la pauvreté

Le Guide sur la mesure de la pauvreté a été élaboré par une équipe spéciale créée par le Bureau de la Conférence en février 2014, dont l'objectif était d'élaborer des lignes directrices et de formuler des recommandations devant permettre d'améliorer la comparabilité internationale et la disponibilité des statistiques sur la pauvreté et des métadonnées correspondantes.

Le Bureau de la Conférence a examiné le guide à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Si les résultats de la consultation sont positifs, le guide sera présenté à la réunion plénière de 2016 pour approbation.

b) Statistiques pour les objectifs de développement durable – feuille de route

Un groupe directeur (coprésidé par les États-Unis et la Suisse), créé par le Bureau de la Conférence en février 2016, a établi une feuille de route sur la production de statistiques pour les objectifs de développement durable. La feuille de route présentera une stratégie définissant des moyens de produire des statistiques pour les objectifs de développement durable et guidera les membres de la Conférence dans la mise en œuvre de la Déclaration sur le rôle des services nationaux de statistique dans la mesure et le suivi des objectifs de développement durable, que celle-ci a adoptée en 2015.

Le Bureau a examiné le projet de feuille de route à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Le projet sera également examiné lors d'une réunion d'experts portant sur les statistiques à retenir aux fins des objectifs de développement durable, qui se tiendra du 10 au 12 avril 2017 à Genève. Si la consultation et les débats du groupe d'experts donnent des résultats positifs, la feuille de route sera présentée à la réunion plénière de 2017 pour que la Conférence en approuve la première édition. Elle sera mise à jour au cours des prochaines années pour prendre en compte les faits nouveaux concernant l'établissement de statistiques dans l'optique des objectifs de développement durable.

c) Ensemble d'indicateurs clefs relatifs aux changements climatiques

L'ensemble d'indicateurs relatifs aux changements climatiques a été établi par une équipe spéciale (dirigée par l'Italie), créée par le Bureau de la Conférence en octobre 2014. L'objectif était de définir un ensemble de statistiques et d'indicateurs clefs des changements climatiques, comparables au niveau international, qui puissent être dérivés du Système de comptabilité économique et environnementale ainsi que d'autres sources. Les travaux tiennent compte des objectifs de développement durable et d'autres questions pertinentes traitées dans le cadre du Programme 2030. La Commission de statistique de l'ONU a décidé en mars 2016 qu'un ensemble mondial d'indicateurs et de statistiques clefs relatifs aux changements climatiques devrait être élaboré sur la base des résultats des travaux de l'Équipe spéciale de la Conférence.

Le Bureau a étudié l'ensemble d'indicateurs à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Si la consultation donne des résultats positifs, les indicateurs seront présentés pour approbation à la réunion plénière de 2017.

d) Utilité de la statistique officielle

Les Recommandations sur l'utilité de la statistique officielle, ainsi qu'un cadre de mesure, ont été élaborés par une équipe spéciale (dirigée par le Royaume-Uni) créée par le Bureau de la Conférence en mai 2015. Les travaux ont été lancés à la suite du séminaire de la Conférence organisé en 2014 sur le thème: « Quelle utilité revêt la statistique officielle et comment faire comprendre cette utilité ? ». Le rapport comporte des recommandations sur les moyens d'accroître, de faire connaître et de mesurer l'utilité de la statistique officielle, de telle sorte que cette utilité soit mieux comprise et soit mieux communiquée à la société. Les Recommandations tiennent compte des observations reçues lors des consultations sur le rapport d'activité au début de 2016 et du débat de la réunion plénière de la Conférence tenue en avril 2016.

Le Bureau a étudié les recommandations à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Si les résultats de cette consultation sont positifs, les recommandations seront présentées pour approbation à la réunion plénière de 2017.

e) Travaux domestiques non rémunérés

Le Guide sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés a été établi par une équipe spéciale (dirigée par le Royaume-Uni), mise en place par le Bureau de la Conférence en octobre 2014. Il y est question des concepts et définitions, de méthodes de mesure et de techniques d'évaluation des travaux domestiques non rémunérés, qui constituent un domaine nouveau pour les statisticiens. Le Guide fournit également une aide pour poser des jalons vers la mise au point d'un compte satellite de la production des ménages.

Le Bureau de la Conférence a examiné le Guide à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Si les résultats de la consultation sont positifs, le Guide sera soumis pour approbation à la réunion plénière de 2017.

f) Communication de projections démographiques

Les Recommandations relatives à la communication des projections démographiques ont été établies par une équipe spéciale (dirigée par Canada), créée par le Bureau de la Conférence en février 2015. L'Équipe spéciale était chargée de promouvoir la mise en commun de bonnes pratiques pour faire connaître les projections démographiques et de créer des mécanismes de collecte et de diffusion de métadonnées sur les projections démographiques nationales et internationales.

Le Bureau a étudié les Recommandations à sa réunion de février 2017 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique avant la réunion plénière. Si les résultats de la consultation sont positifs, le guide sera présenté à la réunion plénière de 2017 pour approbation.

8. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Ce point de l'ordre du jour est consacré aux décisions que la Conférence devrait prendre en ce qui concerne la coordination des travaux internationaux de statistique menés dans la région de la CEE.

La Conférence sera informée des résultats des examens approfondis de certains domaines statistiques, réalisés par le Bureau de la Conférence. Ces examens constituent d'importants outils de coordination permettant de remédier aux problèmes qui apparaissent et de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

a) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence prendra connaissance de rapports concis sur les résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence depuis la précédente réunion plénière en juin 2016. Le Bureau a examiné les « statistiques de la gouvernance » en octobre 2016 et l'« intégration des données » en février 2017. La Conférence sera invitée à valider les résultats de ces examens approfondis.

b) Échange et mise en commun de données économiques

Le Bureau de la Conférence a examiné en profondeur la question de l'échange de données économiques et de la mise en commun des données en octobre 2016 et en a envisagé le suivi en février 2017. Compte tenu des nombreuses difficultés rencontrées dans ce domaine, le Bureau a décidé que cette question devrait être abordée lors de la réunion plénière de la Conférence en vue de solliciter la contribution de tous les membres de la Conférence aux travaux à entreprendre dans ce domaine.

9. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son bureau et de ses équipes de spécialistes

La Conférence sera invitée à approuver les rapports ci-après relatifs au programme de travail statistique de la CEE :

i) Rapport sur la mise en œuvre du programme statistique de la CEE pour 2016 (ECE/CES/2017/15), dont le Bureau est convenu en février 2017 ;

ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts.

b) Documents concernant la planification du sous-programme Statistique de la Commission économique pour l'Europe

La Conférence sera invitée à examiner et adopter les documents officiels du sous-programme statistique établis dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'ONU :

i) Programme statistique de la CEE pour 2017 (ECE/CES/2017/14), dont le Bureau de la Conférence est convenu en octobre 2016. Ce document cadre avec le programme de travail correspondant au sous-programme statistique pour 2016-2017 (ECE/CES/2015/16) adopté par la Conférence en juin 2015 ;

ii) Programme de travail et programme des publications du sous-programme statistique de la CEE pour 2018-2019 (ECE/CES/2017/13), dont le Bureau est convenu en février 2017. Le document est conforme au cadre stratégique du sous-programme statistique pour 2018-2019 (ECE/CES/2016/13), adopté par la Conférence en avril 2016. Une fois adopté, le programme de travail pour 2018-2019 sera soumis au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

10. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2018 de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence choisira les thèmes des séminaires à organiser en 2018 en se fondant sur une proposition de son bureau. La proposition sera établie en fonction des résultats d'une enquête par voie électronique que le secrétariat doit mener au printemps 2017 auprès des pays et des organisations internationales membres de la Conférence.

11. Élection du Bureau de la Conférence

Le mandat actuel de tous les membres du Bureau de la Conférence prend fin à la clôture de la réunion plénière de 2017, le 21 juin. Des élections se tiendront donc lors de cette réunion afin de désigner le président et les vice-présidents pour une période de deux ans, de juin 2017 à juin 2019.

12. Questions diverses

Toute question supplémentaire dont la Conférence doit être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Un projet de rapport de la réunion plénière (en anglais uniquement), comportant notamment les principales décisions prises, sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport détaillé sera établi à l'issue de la réunion et adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.

III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera publié sur le site Web officiel de la Conférence (www.unece.org/stats/documents/2017.06.ces.html) avant la réunion plénière.

| <i>Date</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> |
|-------------------------|---------------------------------|
| Lundi 19 juin | |
| 9 h 30-9 h 40 | 1 |
| 9 h 40-9 h 50 | 2 |
| 9 h 50-16 h 00 | 3, 7 a) |
| 16 h 00-16 h 30 | 5 |
| 16 h 30-17 h 30 | 6 |
| Mardi 20 juin | |
| 9 h 30-16 h 00 | 4 |
| 16 h 00-17 h 30 | 7 b), 7 d) |
| Mercredi 21 juin | |
| 9 h 30-10 h 00 | 7 c), 7 e), 7 f) |
| 10 h 00-11 h 20 | 8 |
| 11 h 20-11 h 35 | 9 |
| 11 h 35-11 h 45 | 10 |
| 11 h 45-11 h 55 | 11 |
| 11 h 55-12 h 30 | 12, 13 |